



La Ville de Montélimar

Recrute

Deux agents de police municipale

Cadre emploi des agents de police municipale - catégorie C

L'agent de police municipale exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sureté, de la sécurité et de la salubrité publique.

Il assure la mise en œuvre et le respect des pouvoirs de police du Maire sur la commune

Missions :

- Maintien du bon ordre, de la sureté, de la sécurité et de la salubrité
- Recherche et relevé des infractions
- Rédaction des écrits professionnels
- Accueil et relation avec le public
- Assure la sécurité des biens et des personnes

Profil :

- Connaître les institutions, du cadre légal et les prérogatives de la police municipale
- Connaître les gestes et techniques professionnels d'intervention
- Bonnes qualités rédactionnelles
- Maîtriser la conduite des motocyclettes
- Accueillir, alerter, anticiper
- Respecter les procédures et les consignes
- Travail en équipe et rendre compte
- Sens du service public

Exigences requises :

- Expérience au sein d'une police municipale
- FIA/FCO/FPA à jour
- Permis B obligatoire

Renseignement sur le poste : thierry.lerat@montelimar.fr

Envoyer votre candidature à recrutement@montelimar-agglo.fr